

MAI

Les Évangiles des dimanches ne sont pas des textes anciens et poussiéreux.
Tous les jours, ils résonnent dans l'actualité.

Erreurs humaines

DIMANCHE 4 MAI RECONNU



La Chambre du Conseil du Parquet de Bruxelles a confirmé, fin mars, le mandat d'arrêt à l'égard de Hicham C., chauffeur de taxi bruxellois. Deux mois plus tôt, celui-ci s'était lui-même livré à la police. Elle menait une enquête suite à la recrudescence de plaintes pour viols déposées par de jeunes femmes qui avaient pris un taxi, croyant ainsi rentrer chez elles en sécurité. Mais Hicham C. est-il « le » voleur des taxis bruxellois ? Selon le parquet, il y a eu 29 agressions ces derniers mois. Un chiffre tellement élevé qu'elles n'ont pu être perpétrées que par plusieurs coupables, l'enquête s'orientant plutôt vers des « faux » taximen. Or Hicham C. est un professionnel patenté. Pourquoi est-il alors en prison ? Parce que les caméras de surveillance d'une agence bancaire l'ont filmé un soir, à côté de son taxi, en compagnie d'une cliente qui n'aurait pas eu de quoi payer la course. Ces images, diffusées dans la communauté des taximen, avaient poussé plusieurs de ses collègues à reconnaître l'individu et à communiquer son identité.

« Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. » (Luc 24, 31).

DIMANCHE 11 MAI VOLEUR



26 302. C'est le nombre astronomique de moutons qui ont été volés en Algérie, juste avant la fête de l'Aïd El-Kebir, l'an dernier. Une partie des cheptels a pu être récupérée mais la plupart des ovins ont disparu dans la nature. En réaction, la gendarmerie locale a réussi à arrêter plus de mille suspects et a démantelé plus de cent réseaux spécialisés dans le vol et la contrebande de cheptels. Dans le pays, le vol de moutons devient un phénomène tellement grave qu'il fait désormais partie d'un registre de criminalité spécifique. Les voleurs de moutons sont aussi condamnés pour « atteinte à l'économie nationale ». Ce sont surtout les régions des Hauts Plateaux algériens, ainsi que les zones frontalières, qui sont touchées par le phénomène.

« Celui qui entre dans la bergerie sans passer par la porte, mais qui escalade par un autre endroit, celui-là est un voleur et un bandit. » (Jean 10, 1)

DIMANCHE 18 MAI DIVERSITÉ

Les cinq jeunes Flamands qui ont pu interviewer le pape François se souviendront long-

temps de ses paroles d'humilité, notamment quand il a reconnu avoir



« fait beaucoup d'erreurs avec l'autoritarisme » lorsqu'il avait été élu supérieur des Jésuites argentins, en 1973. « On dit que l'homme est l'unique animal qui tombe deux fois au même endroit. Les erreurs ont été de grands maîtres pour l'apprentissage de ma vie. Je ne dirais pas que j'ai appris de toutes mes erreurs. De certaines non, car je suis têtu », a-t-il reconnu. Le pape a profité de cette rencontre pour confirmer qu'il n'avait aucune sympathie pour le communisme, considérant que la pauvreté ne doit pas avoir d'idéologie. Une manière de préciser, sans le dire, que François n'a jamais été un adepte de la théologie de la libération, qui est née sur le continent sud-américain en mariant options idéologiques et message évangélique. Au plan politique, certains vaticanistes situent même le pape François plus à droite que son prédécesseur...

« Dans la maison de mon Père, beaucoup peuvent trouver leur demeure ; sinon, est-ce que je vous aurais dit : Je pars vous préparer une place ? » (Jean 14, 2)

DIMANCHE 25 MAI MENTEUR ?

José Salvador Alvarenga a bel et bien dérivé pendant

treize mois dans l'océan pacifique avant d'atteindre les îles



Marschall (voir *L'appel* d'avril 2014). Pour en être sûr, un cabinet d'avocats américains n'a rien trouvé de mieux que de faire appel au « détecteur de mensonges ». Selon le docteur Maria Elena Revelo, qui a soumis le pêcheur au détecteur, le naufragé est resté « émotionnellement stable, ce qui prouve que son histoire est réelle ». Fallait-il un détecteur pour s'en assurer ? Au Québec, c'est la question que se pose le gardien d'un home pour personnes âgées, dont l'incendie a fait 32 victimes. L'homme affirme que l'incendie a été causé par un résident, qui lui avait demandé de pouvoir fumer, quelques instants avant le drame. Comme la police estime que l'incendie a pris dans la cuisine et non dans une chambre, elle veut soumettre le gardien au détecteur, mais celui-ci estime ne pas faire confiance à une machine dont l'indiscutabilité n'est pas avérée...

« Je demanderai au Père de vous donner un autre Défenseur, afin qu'il reste pour toujours avec vous : c'est l'Esprit de vérité, celui que le monde est incapable de recevoir parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas. » (Jean 14, 16-17)